



SAINT HERBLAIN, le 22 Juin 2017

**PROCES VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
DU SAMEDI 17 JUIN 2017
ST SEBASTIEN SUR LOIRE (44)**

La vérification des pouvoirs, placée sous la responsabilité de M Bernard MICHON, donne 53 998 voix sur les 66 195 possibles, le quorum étant de 44 130 voix, l'Assemblée Générale Extraordinaire peut délibérer valablement.

M. Dupont, Président de la Ligue, ouvre la séance dont l'ordre du jour est l'adoption des nouveaux statuts et du règlement intérieur.

M Fournier, Secrétaire Général, précise que chaque groupement sportif a reçu les documents dans les délais impartis.

Il explique ensuite que ces nouveaux statuts sont liés à la mise en place de la réforme territoriale et qu'ils ont pour objet d'uniformiser la gestion des organes déconcentrés de la FFBB sur tout le territoire.

Ces statuts et le nouveau Règlement Intérieur, ne faisant l'objet d'aucun vote défavorable ni d'abstention de la part des représentants des groupements présents, sont adoptés à l'unanimité.

**Le Président de la Ligue,
Jean Michel DUPONT**

**Le Secrétaire Général
Bernard FOURNIER**